



L'ETOILE DU NORD

Impression et publication par ALBERT GERVAIN. ABONNEMENT UN AN, PAYE D'AVANCE 50 CTS...

L'ETOILE DU NORD

JOLLETTE, JEUDI, 2 DECEMBRE 1897

Nouvelles Générales

Le parlement provincial d'Ontario a été ouvert mardi par un long discours du trône qui ne dit pas grand chose.

L'élection de Toronto-Centre est terminée mardi soir, par la victoire de M. Bertram candidat libéral, élu par 286 voix.

Le député de Berthier, M. Chénovet, propose une mesure pour abolir les conseils de comté en cette province.

Il est question de plusieurs candidats dans Nicolet, dont le siège est devenu vacant par la mort de M. Boisvert.

Dans les comités de Lévis et de Bonaventure, la nomination et la votation sont fixés au 15 et 22 décembre respectivement.

Le député de Berthier, M. Chénovet, propose une mesure pour abolir les conseils de comté en cette province.

Collège Joliette.

La grande séance littéraire, dramatique et musicale que les élèves du Collège Joliette préparent depuis près de deux mois, aura lieu jeudi prochain.

Il y aura discours, musique, reproduction de divers morceaux par le "graphophone"; chants populaires par un chœur de 315 voix avec accompagnement d'orchestre et de fanfare.

Admission, 25 cts. Sièges réservés, 50 cts. Portes ouvertes à 1 1/2 hrs. Lever du rideau à 2 hrs.

On pourra se procurer des billets d'entrée au Collège seulement, en s'adressant au Frère Procureur ou à l'Economé du Collège.

Elections des membres officiers de la St-Vincent de Paul, pour l'année 1898.

A une assemblée générale des membres de la St-Vincent de Paul, tenue à Joliette, le 28me jour de novembre 1897, sous la présidence du Rév. Messire P. Beaudry, curé et président honoraire.

Les nouveaux officiers sont nommés et élus pour l'année 1898, comme suit: MM. L. A. Derome, président; E. Asselin, trésorier; J. A. Larochelle, secrétaire.

Collecteurs dans l'église: MM. Pierre Chevalier, Aug. Belleville, O. Chevalier et S. Léveillé.

Collecteurs dans la ville: Pour les rues St-Louis et Fabre: MM. Aimé Lalapalme et Avila Charland.

Notre-Dame: MM. C. Labrèche et L. G. Froment. De La Madeleine: MM. Jérémie Barrette, Elie Thériault, O. Chevalier et André Perrault.

St-Antoine et Carrières: MM. J. Bte St-George et Henri Desmarais.

Côté Est de la Rivière: MM. Evangéliste Joly, F. X. Flamand et Jos. Lévesque.

Aux Révères Sœurs de la Providence est confiée la visite des malades.

A nos abonnés.

Vous tous lecteurs, qui désirez rappeler à votre mémoire, le souvenir de vos parents et amis, nous vous conseillons de profiter des avantages que vous offre L'ETOILE DU NORD de vous fournir pour la modique somme de \$1,00, un bon portrait au crayon de 16 x 20

ou avec un magnifique cadre de 6 1/2 pcs de largeur de 4 couleurs différentes pour \$2,50, ouvrage exécuté par des artistes de renom et à votre entière satisfaction.

Ceux qui ont déjà eu l'avantage de venir examiner attentivement le fini et la perfection de ce travail devront se hâter et profiter de cette offre avantageuse.

Si vous venez à nos bureaux, faites-nous le plaisir de venir examiner l'échantillon maintenant exhibé et nous sommes certains que vous placerez vos commandes de suite.

La Ste-Cécile au Collège Joliette.

Je viens de lire dans L'ETOILE DU NORD un compte-rendu de la Ste-Cécile au Collège Joliette: tout en appréciant le récit de l'aimable correspondant, pour ma part, je ne trouve pas suffisant qu'il ait passé un coup de plume bien rapide sur toute cette série de musique de choix que les émules de Ste-Cécile ont fait entendre à leurs confrères.

Il est bon de dire que le Collège dans ces genres de distractions ne trompe jamais son monde, il lui ménage toujours quelques surprises.

Depuis nombre d'années, le progrès dans les sciences s'accroît d'avantage et le goût de la musique augmente sensiblement, on pourrait dire il marche "accélérément".

Personne n'a oublié la "Cantate" au fondateur de la ville, (si je me rappelle bien) œuvre inspirée du regretté Frère Vadeboncoeur qui ne vivait que pour son Dieu et la musique; si on peut exprimer un regret c'est de ne pas l'entendre plus souvent.

On se rappelle aussi l'enthousiasme qui a soulevé "l'Immortel" Christophe Colomb" si bien interprété en 1892 par les élèves sous la direction du Rév. Père Charlebois qui y avait mis tout son cœur et toute son âme.

Que dire de l'inimitable "Désert" de Pélécien David, œuvre pleine d'attraits, très ancienne et cependant toujours nouvelle par toutes les beautés musicales et toutes les harmonies qui envirent, qui vous jettent dans le délire.

Ce chef-d'œuvre exécuté sous la direction de M. Lavigne à une distribution de prix avait été au dire de tout l'auditoire le clou de la séance, c'était le "clou d'or" que le distingué professeur laissait au Collège avant son départ pour les Etats.

Depuis ce temps les années ont amené du nouveau et du progrès, c'est ce qui explique le grand succès de la Fanfare au dernier concert dans son exécution de "El Capitán" un des plus beaux morceaux de Sousa, une marche d'un entrain irrésistible; nos félicitations au Rév. Frère Fyfe et à ses virtuoses.

Nous pourrions en dire autant au Rév. Frère Desrues qui a eu le talent de former un orchestre, chose qui n'est pas des plus faciles en raison de la délicatesse de jeu que demandent les instruments qui le composent, et cependant tous ces jeunes artistes en herbe ont fait preuve d'un goût prononcé pour l'harmonie dans "Love and Song" par Cox.

Le Quatuor "Si j'étais roi" interprété sur violon par quatre jeunes élèves a été on ne peut plus goûté, admiré.

Ce serait un oubli impardonnable de passer sous silence le solo de cornet par M. Jos. Deblois: "Soirée dans les Alpes" solo qui a électrisé l'auditoire si l'on en juge par les applaudissements prolongés et les rappels frénétiques qu'il a provoqués, nous ne craignons pas de dire à ce cornettiste qu'il nous ferait plaisir de l'entendre plus souvent.

Nous aurions volontiers passé la soirée dans les Alpes, si M. Paquet ne nous eût ramené comme par enchantement au Canada par son air toujours nouveau "Vive la Canadienne" fantaisie pour le violon par Hone; ce n'est pas trop dire qu'on voit déjà paraître sur le front du jeune exécutant une auréole d'artiste; et à chez lui une souplesse de jeu étonnante.

Deux jeunes élèves qui promettent pour l'avenir sont M. Arthur Laurendeau qui a fait preuve de rares dispositions pour le violon dans un "air varié" de Dancla, et M. Jos. McConville qui ferait le programme par un solo de clarinette "Schottisch" par Rosenfeld, morceau très brillant et très bien réussi, ces deux jeunes débutants encouragés par leurs succès ne

dédaigneront pas dans une prochaine séance de reparaitre sur la scène.

Un programme si bien rempli a été sans contredit un hommage bien digne rendu à Ste-Cécile, patronne de ceux qui se livrent à la musique. Honneur donc aux exécutants!!! et gloire aux professeurs!!!

COMMUNIQUÉ. Joliette, 28 Novembre 1897.

Notes politiques

L'hon. Flynn a demandé la production des documents relatifs à la destitution des gardes-forestiers et autres employés dans les départements des Terres, des Bois, Forêts et Pêcheries.

L'hon. L. P. Pelletier a demandé copie des papiers en rapport avec la destitution de certains registra-teurs.

Les estimés seront soumis la semaine prochaine.

Les comités de la chambre sont organisés et les présidents respectifs sont choisis.

Choses et Autres

La Patrie d'hier soir publiait des dépêches de St-François du Lac, annonçant que M. le député V. Gladu vient d'être élu, était à la dernière extrémité et que les médecins s'attendaient à sa mort d'une heure à l'autre.

M. Gladu a été frappé de paralysie ces jours derniers, et après un léger récolement, son état serait devenu bientôt désespéré.

L'honorable Marchand, chef politique du député d'Yamaska.

Les fatigues de la lutte électorale à travers laquelle le malade vient de passer ont pu amener ce fatal dénouement.

Plus récent—M. Gladu est décédé à St-François du Lac, hier après-midi, à 5,25 hrs, à l'âge de 53 ans.

Il avait été élu pour la première fois en 1886.

Le 20 janvier prochain est la date probable de la réunion du parlement fédéral; d'autres croient que la session ne s'ouvrira pas avant le 27 du même mois.

Les enquêtes se continuent dans les affaires du meurtre de Laplante, (St-Libaire) et de celui de Poirier (St-Canut). La première est tenue à St-Yacinthe, devant le magistrat J. B. Sicotte, et l'autre à Ste-Justine, devant le magistrat de Martigny.

On répète dans certains journaux que M. René de Salaberry, de l'Assomption, défendra l'accusé Thomas Nulty. Nous n'en connaissons rien de positif.

Banquet militaire

Le 7 courant, mardi soir, les officiers du 85ème Bataillon auront un grand banquet. C'est pour honorer la promotion du Major R. Delaune au poste de Lieutenant-Colonel, ainsi que pour reconnaître publiquement les éminents services militaires rendus par le Lieutenant-Colonel Dr Sheppard et M. le Major Dostaler, que cette démonstration aura lieu.

Les officiers supérieurs de la Brigade ont été invités et ont promis d'être présents.

Un orchestre particulier composé de membres de la fanfare du 85ème exécutera de fort jolis morceaux nouveaux exécutés pour la circonstance.

Le banquet sera donné à l'Hôtel Rivard.

MGR BRUCHESI

Il sera à Bethléem à Noël.

Une lettre de M. l'abbé Perron à M. l'abbé Dauth, de l'archevêché nous apprend que Mgr Bruchési est parti hier matin de Paris pour se rendre au tombeau de St-Jacques de Compostelle, patron et titulaire de la cathédrale de Montréal.

St-Jacques de Compostelle est situé dans le sud de l'Espagne et Mgr Bruchési y séjournera pendant plusieurs jours.

M. l'abbé Décarry, curé de St-Henri, est encore en Italie. Il ne se rendra à Paris que pour le 15 décembre, date fixée pour le retour de Mgr Bruchési. Comme cette date coïncide avec le pèlerinage annuel en Terre Sainte des Révérends Pères de l'Assomption, Mgr Bruchési a résolu de se rendre à Jérusalem. Il s'embarquera donc le 15 courant sur le bateau "La Nef du salut" qui a été notifié pour ce pèlerinage. Mgr Bruchési se ira à Bethléem le jour de Noël prochain. Il célébrera pontificalement la sainte messe dans le temple de l'Enfant Jésus. M. l'abbé Perron, et M. le curé Décarry accompagneront Sa Grandeur dans ce voyage.

Mgr Bruchési sera de retour à Rome le 5 janvier, et il est peu probable qu'il ne revienne au Canada avant le mois de mars.

Une inscription méritée

Sur le frontispice de la nouvelle maison d'Ecole que les commissaires d'écoles de Joliette ont fait ériger, cette année, on peut lire avec intérêt l'inscription commémorative suivante:

Ecole St-Viateur construite en 1897, par les commissaires d'écoles, Pierre Chevalier, Président; Albert Gervais; André Trudeau; James Piette; G. C. M. Coutu; D. Desormier, Secrétaire-Trésorier.

La plaque commémorative est en émail français.

Un anniversaire mémorable

Il y a 16 ans aujourd'hui—2 décembre 1881—se tenaient les élections générales dans la province de Québec. Il y avait 65 députés à élire alors; le soir de la votation, les conseillers avaient remporté 52 comtés; les libéraux 13 seulement.

L'honorable (aujourd'hui Sir) J. A. Chapleau était alors Premier ministre et c'est lui qui commandait les forces ministérielles.



Mme. W. H. Picheur, Bangor, Me.

J'ai été curieusement de maux de tête nerveux, qui me causaient un souffrance intense par Hood's Sarsaparilla. Je souffrais tellement du mal de tête que je devais coucher dans une chambre noire les yeux couverts afin de n'entendre aucun son et ne voir aucun rayon, car j'en devenais folle. Mon système nerveux était dérangé. Aujourd'hui je suis guérie et c'est Hood's Sarsaparilla qui a tout fait. Hood's Sarsaparilla, 107 Broadway, Bangor, Me.

Hood's Pills guérissent le dérangement du foie, constipation, bile, mal de tête, 25 cents.

COMMUNICATION

LE SCRUTIN SECRET.

MONSIEUR.

Sur le dernier numéro de votre journal vous cherchez à démontrer par diverses considérations qu'il serait plus avantageux pour le peuple à l'ancienne loi qui autorisait tout citoyen à donner son vote publiquement dans les élections. Vos considérations, permettez-moi de vous le dire ne sont d'aucune valeur en présence de la seule loi qui vous a échappé: Savoir, le respect de la liberté du voteur.

Cette loi, très sage, du scrutin secret a été passée pour mettre le voteur à l'abri des influences indues et le protéger contre la pression tyrannique exercée par certains supérieurs à l'égard de leurs inférieurs. Au moment des élections, les chefs d'usines, les présidents des grandes compagnies, les marchands, et une foule d'agents exerçaient sur leurs employés une pression odieuse et faisaient d'eux des esclaves de leur volonté. Ce n'étaient plus les ouvriers qui votaient librement mais c'étaient les chefs qui, par des menaces faisaient voter leurs inférieurs selon leur volonté. Par conséquent, les votes dans ces circonstances n'étaient pas libres, ce n'étaient que des votes d'esclaves. C'est bien beau comme vous le dites, d'aller au poll la tête haute pour donner son vote insensiblement sans crainte et sans honte; mais vous oubliez que ceci ne peut être fait que par un homme indépendant; or, comme le nombre de ceux-ci en temps d'élection n'est pas très grand, on a voulu, par la loi du scrutin secret, protéger la liberté de ceux qui sont sous la dépendance des autres pour gagner leur pain.

Voilà, Monsieur, le point de vue sous lequel on doit envisager la loi du scrutin secret si l'on veut juger de son mérite et de sa nécessité.

Espérons qu'elle ne sera jamais rappelée en dépit de toute autre considération.

Votre Serviteur, Y.

Un ablégal au Canada

La "Presse" dit tenir de la part d'un membre du clergé très en vue à Montréal la nouvelle suivante:

"Il appert que la semaine dernière, un document signé par quelques uns des prêtres les plus influents du diocèse (Montréal), aurait été envoyé à Rome, à Mgr Bruchési, demandant au St-Siège qu'un ablégal soit envoyé au Canada pour y séjourner jusqu'à ce que la question des écoles de Manitoba, soit définitivement réglée."

Mgr Bruchési reviendra à Montréal au commencement de février.

Il a dû quitter Rome mercredi dernier pour l'Espagne où il doit visiter la basilique de St-Jacques de Compostelle, afin d'y prier auprès des reliques du glorieux patron de la cathédrale de Montréal.

Une inscription méritée

Sur le frontispice de la nouvelle maison d'Ecole que les commissaires d'écoles de Joliette ont fait ériger, cette année, on peut lire avec intérêt l'inscription commémorative suivante:

Ecole St-Viateur construite en 1897, par les commissaires d'écoles, Pierre Chevalier, Président; Albert Gervais; André Trudeau; James Piette; G. C. M. Coutu; D. Desormier, Secrétaire-Trésorier.

La plaque commémorative est en émail français.

M. Albert Gervais n'a pas de concurrent à Joliette pour la tapisserie, car depuis des années il en fait une spécialité et en achète en grande quantité dans les goûts les plus nouveaux. Pour cette raison il est en demeure de vendre à meilleur marché que n'importe quel autre marchand et offre par exemple pour 5 cts la pièce une tapisserie dont on demande 7 cts ailleurs et qui à ce prix, avouons-le, n'est certainement pas vendue trop cher par un marchand qui n'en tient que pour la simple satisfaction de ses pratiques. Au magasin donc de M. Albert Gervais, pour vos achats de tapisserie.

COUPABLE

Tel est le verdict prononcé contre Martin Thorn

LES AVEUX DE L'ASSASSIN

LA SENTENCE SERA PRONONCÉE VENDREDI

Une dépêche de New-York, en date du 1er rapporte que Martin Thorn a été hier trouvé coupable de meurtre au premier degré. Il était cinq heures et demie quand le jury déclara qu'il était prêt à rendre un verdict. Martin Thorn fut alors amené devant la cour par le shérif Doyle. Le prisonnier ne donna aucun signe d'émotion lorsque les jurés prirent leur place et répondirent à l'appel de leur nom. Aussitôt après que cette formalité fut remplie, le greffier de la cour s'adressant aux jurés dit: Messieurs les jurés, êtes vous d'accord sur un verdict à rendre? "Oui, nous le sommes," répondit le président Thomas Morse.

"Martin Thorn, debout: juré, levez-vous," dit le greffier. Thorn envisagea les jurés froidement, mais on voyait qu'il ne se rendait maître de lui-même qu'avec difficulté. Il était d'une pâleur mortelle. Ses avocats paraissaient encore plus troublés que Thorn.

Quand les jurés furent debout, le greffier les interpella de nouveau et leur dit: "Messieurs, trouvez-vous le prisonnier coupable ou non coupable?" Il y eut un pénible silence pendant lequel les jurés se regardèrent les uns les autres. Finalement, le président répondit: "Nous trouvons le prisonnier, Martin Thorn, coupable de l'accusation portée contre lui."

Le greffier lut alors le verdict sur le papier que lui tendit le président. L'avocat Howe demanda que le jury fut appelé à répondre un par un.

Chaque juré répondit à la question: "Est-ce votre verdict?" "Oui, monsieur." Pendant tout le temps Thorn regardait avec fermeté le premier banc des jurés; puis quand tous les jurés eurent rendu leur verdict, le prisonnier s'affaissa sur son siège.

L'avocat du district Yonge se leva alors et demanda qu'un jour fut fixé pour la sentence.

M. Howe demanda immédiatement un nouveau procès, alléguant pour raison que le verdict rendu était contre la preuve.

Le Juge Maddox, renvoya la motion de l'avocat Howe.

Finalement, il fut convenu que la sentence sera prononcée vendredi prochain à 10 hrs a. m. La cour remercia les jurés et les renvoya en leur disant qu'ils avaient fait acte de bons citoyens, car ils avaient rendu un verdict d'après leur conscience. Thorn fut ensuite écroué dans sa cellule.

A l'ouverture de la cour aujourd'hui, l'avocat Howe a demandé que le jury fut amené voir le cottage Woodside.

"Je veux prouver, dit M. Howe, combi-n il est impossible pour une seule personne de trancher un corps comme celui de la victime l'a été et de le mettre dans un bain de la dimension du bain qui se trouve dans le cottage Woodside, sans maculer de sang les bords de ce bain. Les jurés ont fait l'inspection demandée qui a duré huit minutes puis sont revenus à la cour. M. Howe a alors commencé son plaidoyer. Il a parlé alors avec beaucoup d'éloquence. Puis, l'avocat de la couronne lui répondit, réfutant les allégations du défenseur de Thorn.

M. Yonge termina en conseillant aux jurés de ne pas se laisser influencer par l'éloquence entraînante de M. Howe. Il était deux heures moins huit minutes quand il reprit son siège. Il avait parlé pendant 55 minutes.

Le juge Maddox fit ensuite sa charge aux jurés. Cette charge a été claire et tout à fait impartiale. Quand le juge eut terminé son discours, M. Howe dit Votre Honneur, je n'ai rien autre chose à dire qu'à vous remercier pour votre charge impartiale.

Les jurés se retirèrent dans leur chambre de délibération à 2,25 h. s. Quand Thorn eut été ramené dans sa cellule, il déclara que le verdict prononcé contre lui était juste et qu'il avait tué Galdensuppe avec l'aide de madame Nack.

Pendant le procès, Thorn avait été commis à la garde du capitaine de police Mettiven. Thorn a dit au capitaine "je suis content que tout soit fini et que le verdict soit prononcé. Je suis condamné et je suis satisfait. C'est moi qui ai tué Galdensuppe et qui a déposé ces corps. Tout ce qu'a dit Mme Nack est la vérité. Je suis coupable et j'étais certain qu'on me condamnerait.

La sentence sera prononcée vendredi et le prisonnier sera de suite transféré à Sing Sing.

La thérapeutique

Lorsque tous les remèdes ont été essayés inutilement contre le rhume, la toux et la bronchite, le BAUME RHUMAL a procuré un soulagement immédiat. Le BAUME RHUMAL détruit les germes du mal; la guérison est donc radicale.

Funérailles.

Mardi dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu à St-Esprit, les funérailles de M. Joseph Fournier, marchand très estimé de l'endroit.

La cérémonie a été imposante, il y eut messe solennelle chantée par le Rév. M. Dubois, curé de la paroisse.

La messe des morts harmonisée a été bien rendue. Plusieurs membres du chœur de Joliette, avaient bien voulu se rendre à l'invitation d'aller prêter leur généreux concours à messieurs les chœurs de St-Esprit.

On remarquait dans le cortège nombreux et distingué, tous les notables de l'endroit et des paroisses d'alentour, précédés du nouveau député du comté de Montcalm, pour la législature de Québec, M. le Dr Bissonnette.

Le défunt était allié aux membres des familles Charland et Vé-zina de Joliette.

Les porteurs étaient MM. Avila Charland, Arsène Charland, Aldéric Charland, cousins du défunt et M. Azarie Archambault, ami intime de la famille.

MM. Jules Désormier, Elizée Thériault, M. H. Leprohon, Johnny Dusseau de Joliette, figuraient dans le cortège.

L'orgue a été tenu par M. J. Bte. Lafrenière, organiste de Joliette et le chœur conduit par M. Ald. Charland.

Le défunt qui a succombé à la terrible maladie de la consommation, laisse une épouse et plusieurs enfants, qui ne cesseront de prier pour lui.

R. I. P.

NE SAVEZ VOUS PAS que pour être bien vous devez avoir le sang pur et pour cela il faut prendre Hood's Sarsaparilla, le meilleur purificateur et ren-forceant.

HOOD'S PILLS par la maille pour 35 cts., de C. I. Hood et Cie, Lowell, Mass.

MORT SUBITE

Un M. Blouin foudroyé chez un voisin

Le coroner Blanchard a été appelé à St-Barnabé, dimanche, pour y tenir une enquête sur la mort d'un M. Blouin, âgé de 57 ans, décédé subitement samedi dans cette paroisse. Blouin, en allant samedi matin battre à la machine, laissa sa femme chez un de ses amis, sur son chemin. Le soir il s'arrêta chez l'ami pour prendre sa femme, mais à peine rentré dans la maison, il s'affaissa foudroyé par une maladie de cœur.

NAISSANCES

A Joliette, le 30 novembre dernier, l'épouse de M. Joseph Arthur Laporte, commis-marchand, un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph-Arthur-Eugène.

Parrain et marraine, M. J. Bte Laporte, de St-Paul et son épouse.

En cette ville, le 2 courant, l'épouse de M. J. A. Martin, une fille.

AU BAGNE

Trois escrocs envoyés à St-Vincent de Paul.

Deux individus du nom de Johnson McBride et Arthur Choquette ont été arrêtés pour vol avec effraction au magasin de M. Hamilton, 111 rue St-Antoine, Montréal. Les détectives Maguire et Landriault ont arrêté mardi soir, un troisième complice dans la personne de Archibald McDougall, un orfèvre domicilié au No 86 Cathcart. Les trois copains se sont emparés pour une vingtaine de dollars de marchandises. Le magistrat Lafontaine devant qui les escrocs ont comparu mercredi matin, n'a pas été tendre à leur égard. McBride s'est vu condamner à quatre ans de pénitencier Choquette et McDougall passeront cinq années au pénitencier.

CONSUMPTION GUERIE

Un vieux médecin ne pratiquant plus, ayant reçu d'un vieux missionnaire des Indes le secret de la composition d'un remède végétal pour la Bronchite, l'Asthme et toutes les affections de la Gorge et des Poumons ainsi que pour la Débilité nerveuse et tous les autres maux de cette catégorie, après avoir fait l'expérience de ses admirables propriétés curatives dans des milliers de cas, s'est fait un devoir de le faire connaître au public avant de mourir. Dans le simple désir de rendre service à l'humanité souffrante, j'enverrai franco, à tous ceux qui me le demanderont la recette de ce fameux remède, soit en anglais, soit en français, soit en allemand, avec la manière de le préparer, la recette du remède en question.

Ecrivez, en incluant dans votre lettre un 50c en timbre de poste et en nommant ce journal, L'ETOILE DU NORD, à l'adresse ci-dessous:

W. A. NOYES, 820, Powers-Block, Rochester, N. Y.

AVIS

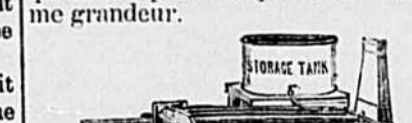
M. William Copping, commerçant de bois de Joliette, informe le public qu'il vient de faire l'acquisition du moulin à scie de la "Compagnie à bois de Joliette," et qu'il continuera à exploiter ce moulin comme par le passé, ainsi que le sien situé sur la rive opposée de la rivière l'Assomption. Ceux qui auront du bois à faire scier ou préparer pourront s'adresser à l'un ou l'autre des deux moulins.

Evaporateur Eclair amélioré

Le "Evaporateur Eclair amélioré" avec les plus de six pouces à cinq fois autant de surface au feu qu'un Evaporateur plat de la même grandeur.

Il bouillera la sève dans la moitié du temps, avec la moitié du bois nécessaire avec un fond plat. A l'aide de cette invention, vous diminuez de moitié les frais de la fabrication du sucre et du sirop d'érable.

Pour les prix et autres détails, écrivez à M. W. A. Oswald, Petit Brûlé, comté des Deux-Montagnes. Références: Félix Coutu, St-Thomas; O. Casabon, Ste-Elisabeth; L. Archambault, St-Alexis; et plusieurs autres qui ont employé notre système avec la plus complète satisfaction. 2d. 1m



Les jurés se retirèrent dans leur chambre de délibération à 2,25 h. s. Quand Thorn eut été ramené dans sa cellule, il déclara que le verdict prononcé contre lui était juste et qu'il avait tué Galdensuppe avec l'aide de madame Nack.

Pendant le procès, Thorn avait été commis à la garde du capitaine de police Mettiven. Thorn a dit au capitaine "je suis content que tout soit fini et que le verdict soit prononcé. Je suis condamné et je suis satisfait. C'est moi qui ai tué Galdensuppe et qui a déposé ces corps. Tout ce qu'a dit Mme Nack est la vérité. Je suis coupable et j'étais certain qu'on me condamnerait.

La sentence sera prononcée vendredi et le prisonnier sera de suite transféré à Sing Sing.

La thérapeutique

Lorsque tous les remèdes ont été essayés inutilement contre le rhume, la toux et la bronchite, le BAUME RHUMAL a procuré un soulagement immédiat. Le BAUME RHUMAL détruit les germes du mal; la guérison est donc radicale.

ENCORE UN DRAME

Deux commerçants auraient été empoisonnés puis consumés par le feu

REVELATIONS D'UN FORÇAT

Une dépêche de Pembroke, en date du 29 rapporte qu'un forçat incarcéré dans la prison de Pembroke, vient de faire une confession étonnante et compromettant une femme qui se serait rendue coupable d'avoir empoisonné deux hommes à Port Arthur.

An terme de la cour d'assises qui vient de siéger ici, Olivier Provost a été trouvé coupable d'avoir volé une voiture et condamné à sept ans de réclusion.

Avant son procès Provost a déclaré ce qui enit à l'avocat de la couronne, M. H. Metcalfe. "Je suis marié, dit-il, mais j'ai abandonné ma femme à Valleyfield dernière ment pour aller vivre ailleurs avec l'épouse d'un nommé Gauthier. Nous nous sommes rendus à Port Arthur où nous avons pris soin d'un hôtel de l'endroit.

Près de Port Arthur vivaient deux célibataires qui faisaient le commerce de bestiaux et se rendaient fréquemment chez moi pour vendre leurs produits. Un soir étant invités à souper ils acceptèrent et la femme Gauthier s'empressa de les servir. Elle me mit du poison dans leur thé. Je demandai du thé moi-même mais elle refusa de m'en donner prétextant qu'il n'y en avait plus. Un des célibataires tomba mort en se levant

de table et l'autre alla mourir dans l'enclos.

Les corps furent transportés dans un hantier voisin et consumés par le feu mis par la femme Gauthier et moi-même. Une enquête du coroner eut lieu, mais la femme ne s'y rendit pas, se disant malade.

J'ai alors déclaré à l'enquête que les deux hommes étaient venus à l'hôtel dans l'après-midi, mais qu'ils en étaient repartis de bonne heure.

Comme p-rsone autre que moi et Mme Gauthier n'avait eu connaissance du crime, je résolus de n'en pas parler et les jurés se trouvant dans l'impossibilité d'avoir des preuves, rendirent un verdict à l'effet que les deux personnes étaient mortes accidentellement dans un feu de forêt.

La femme Gauthier m'avait déjà dit qu'un des célibataires s'était permis des choses répréhensibles à son égard. Cette femme était une bien mauvaise personne.

Elle me déclara qu'elle avait acheté du poison chez un nommé Le-compte de Valleyfield.

Après l'arrestation de Provost à Renfrew, la femme Gauthier l'abandonna et alla rester avec son mari à Papineauville.

Les autorités de Pembroke sont d'opinion que le motif de Provost en fait sa confession est de voir sa sentence diminuée.

Mme Gauthier avait été appelée comme témoin dans la cause de Provost aux dernières assises et la police a profité de l'occasion pour la mettre sous les verrous. L'accusé ne sait pas que Provost a fait cette confession.

Confession d'un assassin.

Une dépêche de South Norwalk, Conn., en date du 29 rapporte que Giuseppe Fuda, cet Italien condamné à mort pour avoir assassiné sa femme, et qui doit être exécuté la semaine prochaine dans la prison de l'Etat, à Hartford, a fait des aveux complets. Il a déclaré que son complice, Nicodimo Impassino, condamné également à mort et dont l'exécution est fixée au 17 décembre, n'avait en réalité pris aucune part au meurtre. D'après Fuda, le rôle d'Impassino se serait borné à amener la femme jusqu'au point de la voie ferrée où son mari l'attendait pour la tuer. Il serait possible que cette déclaration sauve la vie d'Impassino: s'il n'obtient pas le bénéfice d'un jugement, il semble probable au moins que sa peine sera commuée.

LE BLASPHEME

Quand il est proféré avec réflexion, est un crime infiniment plus horrible que le meurtre, nous disent les théologiens, car il s'attaque à Dieu lui-même; et ce hideux blasphème coule par torrents, comme des laves d'enfer, de la bouche de nombreux canadiens. Ce n'est pas décrier nos patriotes que de faire cet aveu, la chose est trop notoire, mais c'est protester au nom de ceux qui veulent l'honneur de la nation et l'apaisement du courroux de la Providence sur elle.

DECES

—Le 23 novembre dernier, Marie-Anna-Germaine, enfant de M. Damien Bazinet, à l'âge de 4 mois et 9 jours.

John Ratza subit son procès pour meurtre.

Une dépêche de Pembroke, Ont. en date du 25, dit que John Ratza a commencé à subir son procès pour le meurtre d'Antoine Kurze, à Barry Bay, comté de Renfrew, le 19 avril dernier. Kurze et Ratza avaient été autrefois d'excellents amis. Le soir du 19 avril, ils se sont querellés et battus. Après avoir fait la paix, ils retourneront tranquillement à l'hôtel quand tout-à-coup, Kurze a donné un violent coup de poing à Ratza. Celui-ci, s'armant alors d'une énorme barre de fer, a frappé Kurze derrière la tête avec une telle violence que celui-ci a perdu connaissance et est tombé lourdement sur le sol. Il mourait à l'hôpital général d'Ottawa le samedi suivant.

Le grand jury a trouvé qu'il y avait matière à procès et le procès est maintenant commencé.

La défense plaide "légitime défense". M. F. R. Latchford représente la couronne. M. E. W. McCleary défend le prisonnier.

AVIS

Dans la faillite de Cloutier & Frère, marchands de St-Jacques. Les dettes de livres, jugements et billets promissaires dus à la faillite seront vendus à l'encan public à Joliette vendredi, le 17 Décembre courant, vers onze heures de l'avant-midi, au magasin de François Forest, Encanteur. Montant: \$817,78. St-Jacques, 2 Décembre 1897.

Curateurs. FRANÇOIS FOREST, Encanteur.

MAGASIN DU BAZAR A Joliette.

Le magasin du "Syndicat de Joliette" ayant été vendu à MM. Joseph Valois et Alfred Boucher, anciens commis de M. Camille Labrèche, où ces messieurs continueront le commerce de nouveautés dans cet établissement sous le nom de "Magasin du Bazar". Ce fonds de commerce ayant été acheté à 65 cts dans la piastre, les nouveaux propriétaires du "Bazar" sont en position d'offrir au public acheteur des marchandises de première qualité et dans les derniers goûts à

25 ET 50 POUR CENT

Meilleur marché que partout ailleurs.

UN SEUL PRIX ARGENT COMPTANT

Pour justifier le public des avantages que nous offrons, voici la liste de quelques marchandises d'hiver:

- CASQUE DE MOUTON, CASQUE D'IMITATION LOUPE, CASQUE DE CASTOR, PREMIERE QUALITE, COLLET DE TOUT GENRE, BOAS EN LAINE POUR PETITE FILLE, PEAU MOUTON NOIRE ET GRISE, AUSSI

Voulant écoulé le commerce de hardes faites, nous donnerons 20% d'escompte sur le plus bas prix. Il faut que toutes ces marchandises soient vendues d'ici au 15 janvier prochain.

Venez en foule profiter des réductions.

Une bonne modiste dans les chapeaux est attachée à l'établissement; ces prix suivront ceux de ce magasin à grand sacrifice.

Venez en foule, vous serez satisfaits.

Valois & Boucher, PROPRIETAIRES

Place du Marché, porte voisine de M. S. P. Champoux.

Venez à bonne heure l'avant-midi, afin que l'on puisse plus aisément vous faire examiner nos marchandises vendues à sacrifice. Ce n'est pas du puff, ce sont les prix exacts que nous vous donnons. 7 oct. 15f.

A VENDRE

La propriété de M. William Jeanson de St-Liguori, comté de Montcalm, située à un mille de l'église de cette paroisse, contenant 1 1/2 arpents de largeur sur 39 arpents de profondeur, avec une grange sur érigée, est offerte en vente à bon marché et à des conditions très faciles. Pour plus amples informations, s'adresser à LIGUORI GUIBORD, 18n3m St-Liguori, Côté Montcalm.

COLONNE DU "Bon Marché"

1897

GRANDE VENTE A BON MARCHÉ

Argent Comptant

CHEZ

Camille Labrèche,

RUE NOTRE-DAME

Porte voisine du Bureau de Poste,

JOLIETTE.

Tous les jours de la semaine seront "Bargain Day", c'est-à-dire vente à sacrifice pour donner la chance aux gens de la campagne et de la ville de profiter des avantages offerts.

Les grands magasins de Montréal et d'ailleurs ont fixé un jour par semaine pour les ventes à prix réduits; cela n'est pas aussi avantageux pour les acheteurs, parce qu'un grand nombre d'entr'eux ne peuvent se rendre au jour indiqué. Ainsi donc n'importe quel jour qu'il sera possible à la pratique de venir profiter des "JOBS" dans toutes les lignes de marchandises nouvellement arrivés.

6 cts seulement. Le reste à l'avenant.

NOUS DONNONS DES PRESENTS

Decision Importante! Faites bien attention!!

Nous avons pris la résolution de discontinuer de faire le commerce de crédit, ainsi dorénavant nous ne vendrons que pour ARGENT COMPTANT et nous en ferons profiter tout le monde.

EN DECIDANT Une vente à réduction qui fera époque dans le commerce de Joliette. Ainsi, cette semaine, nous vous annonçons un beau lot de flanellette, 1 verge de largeur, valant 10 cts pour

6 cts seulement.

Le reste à l'avenant.

NOUS DONNONS DES PRESENTS

LA SAISON D'AUTOMNE

1897

GRANDE VENTE A BON MARCHÉ

Argent Comptant

CHEZ

Camille Labrèche,

RUE NOTRE-DAME

Porte voisine du Bureau de Poste,

JOLIETTE.

Tous les jours de la semaine seront "Bargain Day", c'est-à-dire vente à sacrifice pour donner la chance aux gens de la campagne et de la ville de profiter des avantages offerts.

Les grands magasins de Montréal et d'ailleurs ont fixé un jour par semaine pour les ventes à prix réduits; cela n'est pas aussi avantageux pour les acheteurs, parce qu'un grand nombre d'entr'eux ne peuvent se rendre au jour indiqué. Ainsi donc n'importe quel jour qu'il sera possible à la pratique de venir profiter des "JOBS" dans toutes les lignes de marchandises nouvellement arrivés.

6 cts seulement. Le reste à l'avenant.

NOUS DONNONS DES PRESENTS

Decision Importante! Faites bien attention!!

Nous avons pris la résolution de discontinuer de faire le commerce de crédit, ainsi dorénavant nous ne vendrons que pour ARGENT COMPTANT et nous en ferons profiter tout le monde.

EN DECIDANT Une vente à réduction qui fera époque dans le commerce de Joliette. Ainsi, cette semaine, nous vous annonçons un beau lot de flanellette, 1 verge de largeur, valant 10 cts pour

6 cts seulement.

Le reste à l'avenant.

NOUS DONNONS DES PRESENTS

LA GUERISON A ETE PERMANENTE

Le récit d'un homme qui a enduré des douleurs atroces pendant sa vie.

LES MEDÉCINS LES PLUS ÉMINENTS L'AVAIENT DÉCLARÉ INCURABLE ET ON LUI PAYA UNE RÉCLAMATION POUR CAUSE D'INCAPACITÉ COMPLÈTE.

C'est peut être le cas le plus remarquable dans l'histoire de la science médicale. — Guéri après avoir perdu tout espoir de recouvrer la santé. Un "fac simile" du chèque donné pour payer la déclaration pour cause d'incapacité complète.

Image of a check from THE DOMINION BANK, dated April 16, 1892, for \$1650.00, payable to Messrs. Nelson & Evans, Barristers. The check is signed by W. Ambrose Pope, Sec-Manager, and E. H. Hibbons, Treasurer.

Aucun autre remède n'a jamais offert une preuve aussi convaincante de son Efficacité. Ce que Les PILULES ROSES du Dr WILLIAMS ont fait pour d'autres elles le feront pour vous si vous suivez les directions fidèlement.

traordinaires dans les annales de la médecine au Canada—nous pourrions dire dans le monde entier. Il avait été malade pendant cinq ans et durant ce temps il avait consulté au moins six des meilleurs médecins qu'il pouvait trouver, mais il n'obtint aucun soulagement. Il avait les membres et le corps tellement enflés qu'il ne pouvait pas mettre ses vêtements et il ne s'était pas habillé depuis deux ans. Il avait complètement perdu l'usage de ses membres. Il semblait avoir la chair morte et on pouvait lui enfoncer des épingles dans toutes les parties du corps sans lui causer aucun mal et sans même qu'il s'en aperçût.

Il ne pouvait pas marcher et quand il essayait de marcher, il tombait par terre et il fallait le relever. Il ne pouvait pas ouvrir la bouche assez pour prendre de la nourriture solide et il fallait le nourrir avec une cuiller comme on nourrit un enfant.—Les médecins déclarèrent qu'il était atteint du ramollissement de la moelle épinière et qu'il était incurable.—Il n'était ni plus ni moins qu'un cadavre ramifié car il avait beaucoup de difficulté à se remuer. Il était membre de la Canadian Mutual Life Association, et en vertu de ses règlements de cette association il avait droit à une indemnité pour cause d'incapacité complète, et il fit une réclamation à cet effet. L'association le fit examiner par deux médecins qui déclarèrent incurable et complètement infirme pour la vie; après avoir reçu le rapport des médecins, l'association lui paya une assurance de \$1,650.00 pour cause d'incapacité complète.—Ceci eut lieu environ deux ans après le commencement de sa maladie. Il resta dans une incapacité complète pendant environ trois ans et il était à charge à lui-même et à ses amis. On lui conseilla alors d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Il n'espé-

rait pas que ces pilules lui feraient du bien, mais il prenait tous les remèdes qu'on lui suggérait et qu'on disait devoir lui donner du soulagement. Après qu'il eut commencé à prendre les pilules, le premier changement qui se fit remarqua chez lui c'est qu'il transpirait beaucoup—son corps qui jusqu'alors était pour ainsi dire mort commença à donner des signes de vie et il continua à prendre du mieux de jour en jour jusqu'à ce qu'il fut complètement guéri.

La publication de l'entrevue, contenant les faits ci-dessus mentionnés, a créé toute une sensation, non seulement dans cette partie du pays, mais dans tout le Canada. C'est vraiment une merveille, qu'un homme, dont les membres et le corps étaient à moitié morts, qui avait été examiné par des médecins experts et déclaré incurable, et à qui, sur le rapport de ces derniers, on paya une grosse réclamation pour incapacité complète, ait recouvré la santé après avoir fait usage des Pilules Roses du Dr Williams. Plusieurs furent incrédules; non pas quant à la guérison—car tout le monde pouvait le voir marcher et là. Mais ils ne le croyaient pas guéri d'une manière permanente. A cause des doutes alors exprimés, le reporter du "Monitor" résolut d'examiner avec le plus grand soin, et maintenant, près de deux ans après que la guérison fut publiée, il intervint encore M. Petch avec le résultat que nous sommes maintenant en position de dire de la manière la plus énergique que cette remarquable guérison a été permanente.

Questionné de nouveau, M. Petch dit: "Vous voyez ces mains—la peau est maintenant naturelle et élastique. Elles étaient dures et sans sensation. Vous pouviez les percer avec une épingle sans que j'en ressentisse la moindre douleur, et il en fut de même de mon corps.

Vous avez peut être remarqué que je ne me sers plus de canne maintenant et que je puis parfaitement bien vaquer à mes affaires. Vous pouvez dire sans crainte que ma guérison est permanente. Je jouis même d'une meilleure santé que lorsque j'ens pour la première fois une entrevue avec vous.

"Attribuez vous encore votre guérison à l'usage des Pilules Roses du Dr Williams?" demanda le reporter du Monitor.

"Sans doute", fut la réponse. "Les médecins et la grande quantité de remèdes que me recommandaient mes amis ne m'ont jamais apporté de soulagement. Tout fut inutile jusqu'à ce que je fisse usage des Pilules Roses du Dr Williams à plusieurs de mes amis et tous en disaient du bien; je bénirai toujours le jour où l'on me conseilla de prendre ce remède."

Le récit ci-dessus renferme les principales déclarations faites par M. Petch dans cette dernière entrevue, et le reporter du "Monitor", que je connais depuis longtemps, peut être certain que nous considérons ses rapports tout-à-fait véridiques et recommandables.

Il se fait toujours un plaisir de recommander le remède qui lui fit tant de bien, et nous sommes certain que si une personne souffrait d'écrouilles à M. Petch, en envoyant un timbre pour la réponse, il corroborerait tous les récits susmentionnés. Nous pouvons de plus ajouter que la remarquable guérison de M. Petch ne laisse aucun doute des merveilleux pouvoirs curatifs des Pilules Roses du Dr Williams, et il nous semble rationnel qu'elles feront aux autres ce qu'elles ont fait pour lui—recouvrer la santé et la force.

Le chèque en tête de ce récit est fac simile de celui au moyen duquel on payé à M. Petch sa réclamation pour incapacité complète et nous le donnons pour corroborer davantage son récit.

Advertisement for Claques et Pardessus! Quality toujours supérieure. La Cie Canadienne de Caoutchouc de Montreal. LE PUBLIC VOIT SON AVANTAGE DANS NOTRE DEVISE.

Portrait au Crayon. Coupon de L'ETOILE DU NORD. En présentant au bureau de L'ETOILE DU NORD ce coupon accompagné de votre photographie, vous aurez droit à un portrait au crayon de 16 x 20 d'un fini supérieur, pour seulement \$1.00 et le portrait sera livré sans charge extra, excepté à ceux ou celles auxquels il faudra l'expédier par l'express ou autre voie.

A VENDRE. Une terre appartenant au Dr Amable Beaupré... Demande au Parlement. AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la prochaine session du Parlement Fédéral du Canada à l'effet de faire changer le nom de "The Dominion Building and Loan Association" en celui de "The Dominion Permanent Loan Company".

Un lot de marchandises au montant de six mille piastres \$6,000,00. En nouveautés d'automne et d'hiver, y compris un lot considérable de Pelletteries. Offert aux acheteurs aux prix et conditions de 65 à 75 Cts. Dans la piastre, d'ici au mois de janvier. VENEZ VOIR. Il y a du choix et vous serez bien servis avec attention. Camille Labrèche.

LE BRACELET D'OR

HISTOIRE ÉTRANGE

(Suite)

Miss Lucy était dans sa dix-neuvième année. Elle était grande, bien faite, blonde avec les yeux châtain, une bouche mignonne, un sourire constant sur les lèvres.

Son père nous proposa un tour de jardin. J'offris respectueusement mon bras, et nous descendîmes le perron. Nous cheminâmes pendant plus de deux heures dans les allées, discutant, citant les collections de faïences célèbres, Miss Lucy prenait part à la conversation et avait l'air très versée aussi bien en poteries qu'en numismatique, et comme je manifestais doucement mon étonnement : — Ne soyez pas surpris, me dit le baron, ma fille n'a pas été élevée en petite fille.

— Oh ! Monsieur, interrompit-elle, ne me croyez pas si savante, mon père exagère ; je me suis prise de passion, il est vrai, pour les collections renfermées ici, et j'ai tenu autant qu'il était possible à connaître les divers procédés pour donner aux cristaux et aux faïences ces tons chauds qui ne ternissent pas et qui, aujourd'hui encore, font notre admiration. J'ai voulu avoir l'histoire des principales pièces curieuses que la patience de mon père a su grouper, mais rien de plus.

N'étant pas très avancé sur ce sujet, je ne voulus pas le pousser à fond, je m'inclinai en signe d'adieu et je ramenai la conversation à un tour moins spécial et plus gai.

Que te dirai-je ? J'avais conquis la sympathie du baron, il ne pouvait plus se passer de moi. Un sentiment bien doux se faisait jour dans mon cœur. Vainement j'aurais-tu que je n'aurais pu va tere, j'aurais préféré me laisser aller au charme d'un enivrement qui remplissait tout mon être.

Plusieurs mois se passèrent ainsi, ne faisant qu'augmenter ma passion, car je la savais partagée. Un certain soir, nous étions au salon, Lucy s'était mise au piano et avait attaqué une berceuse de Chopin qu'elle rendait à ravir. Le baron s'était plongé dans la lecture d'un magazine qui avait fini par l'endormir. Nous étions seuls ! moi, assis à côté d'elle. Je lui pris la main, je la portai à mes lèvres et lui avouai mon amour ! Elle me laissa deviner qu'il était partagé. De ce jour, ce ne furent plus que serrements de mains dans l'ombre, regards croisés de temps à autre qui en disaient long sur l'état de notre cœur ; enfin, usant de la liberté dont jouissent en Angleterre les jeunes misses, nous faisons de longues excursions à cheval et quelquefois pédestrement, nous errions par les chemins de Richmond Park. Un jour, je lui demandai si elle m'autorisait à demander sa main. Je devinai, plutôt que je l'entendis, le oui qu'elle prononça.

Je profitai de la première occasion et un soir que miss Lucy était éloignée de nous, j'exposai l'état de mon cœur au baron et je finis en lui demandant de faire deux heureux. Il me serra la main en me disant pour cette fois en anglais : *That's said, my son is law!* — C'est dit, mon gendre.

En ce moment, ma bien-aimée arrivait près de nous ; le baron lui dit à brûle-pourpoint : — Ma mignonne, M. David Rollavston vient de me demander ta main ; j'ai subordonné ma réponse à la tienne, c'est à toi de décider. Elle me tendit silencieusement sa main que je portai à mes lèvres et embrassant son père elle lui dit : — Nous vous aimons bien tous deux !

— Demain, dis-je au baron, ma mère viendra vous faire la visite officielle avec M. Mullins, et ce sera pour elle une occasion de sortir, car elle est casanière en diable ! C'est léger comme un papillon que je me rendrai à *Swiss Cottage*. J'attendis au lendemain pour faire part de l'heureuse nouvelle à ma mère. Après le déjeuner, je rapprochai ma chaise de la sienne et, lui prenant la main, je lui racontai par les menus les phases de mon amour et terminai en la priant de se joindre à M. Mullins pour la demande en mariage.

— Qu'as-tu, ma mère ? dis-je. — Mon fils, me répondit-elle, ce mariage est impossible et ne peut s'accomplir.

— Comment, impossible ! mais, ma mère, moi qui croyais vous voir heureuse de cette union ; vous auriez une fille dévouée qui vous aime déjà sans vous connaître et... — Ah ! interrompit-elle, tu dis qu'elle m'aime, la chère enfant, pauvre petite ! — Oui, elle vous aime, repris-je, et c'est pour cela que je ne comprends rien à ce que vous venez de dire ; expliquez-vous, donnez moi des raisons !

— Hélas ! mon cher enfant, je ne puis l'expliquer cette résolution qui chez moi est immuable, non pas par ma volonté, mais par une force supérieure ; malheureusement, et c'est terrible, je ne puis que te supplier de renoncer à cette union qui ne peut s'accomplir, de fuir bien vite Richmond, de quitter pour toujours l'Angleterre et de ne jamais revoir miss Lucy ! tiens, je suis à tes genoux... (En effet, ma mère s'était agenouillée !) Tout ce que je puis te dire, c'est que ce mariage serait un crime ! Un crime ! entendis-tu ? qui ferait le malheur de nous tous ! J'étais anéanti. Vraiment ce silence était effrayant ; je la suppliai à mon tour de me donner des raisons plausibles, ou sans cela je lui fis observer respectueusement que j'étais majeur, que je connaissais assez la vie pour que ma mère n'eût rien de caché pour moi, surtout en une semblable occasion, et j'ajoutai que si elle ne parlait point, je passerais outre son autorisation, que j'avais la loi pour moi, que j'aimais ma fiancée, et que ce serait faire le malheur de nous deux que de refuser cette union !

Ma mère versa d'abondantes larmes, qui me touchèrent profondément, mais n'ébranlèrent point ma résolution. Je regrettais un moment d'avoir été trop vif, je lui donnai jusqu'au lendemain. Si elle ne s'était pas décidée, j'informerai M. Mullins et le priei d'aller trouver le baron de Julien pour lui faire connaître le refus inexplicable qu'elle mettait contre cette union et le prier de me donner conseil pour mener à bien ce mariage. Je la quittai, ne sachant que penser.

Le lendemain, je fus seul à déjeuner. Ma mère n'était pas descendue et n'avait pas sonné sa femme de chambre. Je terminai mon repas et me plongeai dans la lecture des journaux arrivés de Paris. Ce fut qu'à dix heures que je me fut congna à être inquiet. Je montai à sa chambre, je frappai, on ne me répondit pas. La clef était sur la porte, je l'ouvris et je pénétrai dans la pièce. J'allai d'abord aux fenêtres et je tirai les rideaux. Le jour entrant dans la chambre me fit voir ma mère étendue sur son lit et ne donnant plus signe de vie. Je posai la main sur son cœur, il ne battait plus. Je sentis quelque chose qui se brisait en moi. Je devinai alors vaguement une catastrophe.

Ma mère tenait dans sa main droite crispée une fiole vide ; j'y compris tout : ma mère, pour se soustraire à une explication, s'était tuée ! Mais ce qu'elle avait à me révéler était donc bien terrible !

Sur la table, près de son lit, était une feuille de papier grande ouverte ; les lignes étaient tracées d'une écriture menue ; à côté, il y avait une enveloppe dont la mention portait : Pour M. le baron de Julien. La feuille ouverte m'était adressée, elle ne renfermait que ces mots : — Mon fils, pardonne-moi. — Je fais ton malheur, mais il n'était pas en mon pouvoir de l'empêcher. Va trouver M. Mullins, il te remettra un pli, dans lequel tu trouveras l'explication de ma conduite.

C'était tout. Je bouleversai la mais n, j'envoyai chercher le docteur, le shérif, et je me précipitai vers la demeure du tobaniste. En me voyant ainsi arriver tout pâle, tout défilé, l'excellent homme laissa tomber ses lunettes qu'il était en train d'essayer.

— Qu'avez-vous, my friend ? — Ma mère vient de se tuer, m'écriai-je et je fondis en larmes. M. Mullins s'était emparé du papier écrit par ma mère et lisait ; lorsqu'il eut fini ; — Pauvre enfant ! dit-il : cela devait arriver ; venez, je vais vous remettre ce qu'elle m'avait donné en dépôt.

[A suivre.]

AGRICULTURE

On a beau vanter nos progrès modernes, au point de vue du bien-être matériel, nos ancêtres étaient plus avancés que nous. Ils avaient sans doute moins de choses inutiles, parfois méconnaissables, qui sont devenues un véritable besoin pour la plupart d'entre nous. Mais ils avaient aussi moins de dettes, ce qui est un des meilleurs moyens de dormir en paix et de vivre libre et indépendant. Aux temps les plus reculés, nous voyons que les cultivateurs étaient plus que les autres membres des tribus ou peuplades à l'abri du besoin. Ouvrons la Bible, et nous y ver-

rons, que les hommes les plus célèbres, les plus puissants, cultivaient la terre et prenaient soin de leurs troupeaux. Gédéon battait son blé au moment où l'ange vint lui annoncer qu'il sauverait le peuple d'Israël. Le roi Saul conduisait une couple de bœufs quand on vint le prévenir du danger où se trouvait la ville de Jabez en Galat.

Lorsque par ordre de Dieu Samuel fit appeler David pour le sacrer roi, celui-ci gardait son troupeau. Et, monté sur le trône l'immortel auteur des Psalmes ne rongissait pas de ses humbles travaux d'autrefois. Ses enfants organisaient des fêtes et des réjouissances à l'époque de la tonte des moutons, et il y assistait.

Elisée, le saint prophète, avait, dans sa jeunesse, labouré le champ paternel. Ce que nous voyons chez les Israélites, nous le voyons également chez les Grecs et chez les Romains. Homère parle continuellement de rois et de princes vivant des fruits de leurs terres et de leurs troupeaux. Hésiode a fait un poème pour glorifier les travaux des champs, qu'il appelle "l'unique moyen de subsister et de s'enrichir honnêtement", et il blâma son frère de "vouloir vivre aux dépens d'autrui en plaçant des causes et pour suivant des affaires."

Les Romains, qui soumièrent l'Italie et marchèrent à la conquête du monde, étaient presque tous cultivateurs. Caton le Censeur, qui a passé par toutes les charges de la République, gouverné des provinces et commandé des armées ; Caton, le grand orateur, le savant jurisconsulte, le profond politique, a écrit un traité d'agriculture. Les détails les plus minutieux qui apparaissent à chaque page de cet écrit prouvent que Caton connaissait à fond l'art de cultiver la terre et d'en tirer d'abondantes moissons.

Dans certaines contrées de la vieille Europe, on voit encore de nombreux vestiges des fameuses voies romaines qui, toutes, traversent les terres les plus fertiles, preuve évidente que César et ses généraux savaient faire un choix judicieux et commencer le défrichage de pays conquis par les endrois les plus favorables.

Les auteurs anciens nous disent encore que les Grecs, les Romains et les habitants de l'Asie Mineure vivaient longtemps avant l'ère chrétienne, connaissaient à fond la culture intensive et l'on voit souvent des tribus très nombreuses se tenir longtemps et vivre largement dans une contrée peu étendue, grâce à la bonne culture de leurs terres donc ils entretenaient soigneusement la prodigieuse fécondité.

Et ce n'étaient pas les hommes seuls qui, dans ces divers pays, s'occupaient des travaux des champs. On voit Rebecca, fille riche, portant sur ses épaules de grandes cruches d'eau, Rachel prenant soin des troupeaux de son père, Ruth glanant dans le champ de Booz, et beaucoup d'autres femmes et filles qui, malgré leur haut rang et leur beauté, ne s'imaginaient pas que le travail manuel pouvait les avilir.

On aura beau dire et beau faire, il faudra bien que l'on revienne à ces mœurs patriarcales : le salut est là.

Jean LACHARRUE.

Il faut en prendre Pour vous préserver des atteintes de la grippe, au premier symptôme de refroidissement, prenez du BAUME RHUMAL et vous serez indemne.

LA LEGISLATURE DE QUÉBEC M. P. G. Roy, éditeur des "Recherches Historiques", de Lévis, vient de publier les notices biographiques, avec fort jolis portraits de tous les membres de la chambre d'assemblée et du conseil législatif de Québec ; avec celles du Lieutenant-gouverneur, et des ministres actuels. Les biographies donnent la date de la naissance, du mariage et la carrière politique du député ou conseiller actuel, le nom de l'adversaire, le nom du comté qu'il a élu.

Les portraits au nombre de 98 sont très ressemblants. La reliure est superbe ; le volume vaut UNE PLASTRE, mais au moyen d'arrangements avec M. Roy, l'éditeur de l'ouvrage, M. Albert Gervais, peut vendre ce livre de 207 pages et de 98 photo-gravures pour la modique somme de 50 centimes.

C'est une galerie vivante de la législature provinciale actuelle. A NOTER.—Les biographies sont courtes, mais exactes ; les photographies fidèles, 50 cents achetées au magasin et 55 cents expédiées par la maille.

A VENDRE Une terre située au village de Montcalm à un mille de la station du chemin de fer, contenant 130 arpents en superficie, dont la moitié est en bon état de culture, et ci-dessus construit, une maison de 30x40 avec un allonge de 16x8 et à déjà servi pour magasin et Hôtel, aussi un hangar de 14x20, un autre hangar à bois et à grain de 20x60, une grange et étable de 35x60 et aussi une belle scierie, le tout en bon ordre, est offerte en vente à de bonnes conditions. S'adresser à M. SINAI LAVOINE, Volantier, Montcalm P. Q.

AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE MONTRE ?

Nous vendons des montres, et nous les vendons à des prix tellement bas que personne ne devrait s'en passer. Nous en avons de toutes sortes et de tous les grands genres. Cependant nous n'en mentionnons que deux : UNE MONTRE ELGIN OU WALTHAM, avec mouvements parfaits, sans couvercles, richement et artistiquement gravés, plaqué en or et qui tient bien le temps — grandeur pour hommes ou femmes.

Nous en enverrons une à l'adresse de quiconque en fera la demande, pour avoir le privilège de l'examiner. Si elle n'est pas telle que représentée, renvoyez-la, ça ne vous coûtera rien. Si vous l'aimez payez les frais d'express et \$6.50. C'est une bonne offre.

Où bien une montre avec couvercle richement gravé, mouvements de première classe, plaqué en or (14k) paraît aussi bien qu'une montre en or de \$40, grandeur au choix de l'acheteur, sera envoyée à quiconque en fera la demande pour examen, en payant les frais d'express. Si vous l'aimez payez \$3.95. Si vous croyez à la sincérité de notre offre, envoyez l'argent avec votre ordre, et nous vous enverrons une montre telle que commandée, et de plus une chaîne magnifique. De plus nous paierons les frais d'express pour les prix mentionnés plus haut.

ROYAL MANUFACTURING CO., 334 Dearborn St., Chicago, Ill. 4 nov. 1a.

Prétention vérifiée LETTRE A L'APPUI. Montréal, P. Q., 15 août 1896 S. S. RICHMOND, R. M. P., Hamilton Ont.

Cher Monsieur, — Je suis heureux de vous informer que votre remède, le Kootenay Cure a produit chez moi tout ce que j'attendais, j'ai commencé à prendre du mieux en prenant ce remède, c'est-à-dire au printemps dernier, et dès maintenant je suis en mesure de le recommander hautement. Comme vous le savez, je souffrais du rhumatisme sous une bien mauvaise forme et mes douleurs étaient véritablement affreuses. J'éprouvais d'horribles douleurs dans le dos et j'avais presque perdu l'appétit. Le rhumatisme m'a laissé l'appétit m'est revenu, et mes organes et autres organes fonctionnent régulièrement et librement, ce qui ne m'était pas arrivé depuis des années. Le remède Kootenay a fait disparaître toutes les douleurs que j'avais dans le dos, et je suis content pour cent mille fois tous rapports. Je vous envoie cette lettre bien librement et j'espère que ce moyen engage d'autres personnes qui souffrent et du même mal à employer le même remède et ainsi à guérir. Je recommande le Kootenay Cure un remède sans pareil. Sincèrement à vous, S. S. RICHMOND, 125 Rue Guy.

125 Rue Guy.

PURE LEAF GOLDEN LEAF (FEUILLE D'OR) TABAC COUPÉ Délicieux pour la Pipe CE TABAC fait les délices de ceux qui aiment un tabac aromatique et pur. Il est fait par les plus grands manufacturiers de tabacs coupés ou en poudre du Canada.

B. HOUDE & CIE QUÉBEC. Nos tabacs à priser sont célèbres ACHÉTEZ-EN.

Les Hommes Faibles m'appartiennent Pourquoi ? Parce que j'ai étudié toute ma vie l'origine, les résultats et le traitement des PERTES, ÉCOULEMENTS, DOS FAIBLES, IMPUISSANCE, MARQUE DE DÉVELOPPEMENT ET VARIÉCOLE. J'ai remis, qui ont tant d'expérience que moi dans le traitement de ces faiblesses. Tout ce que j'ai à vous dire, c'est que les

Drogues ne vous Guériront Pas. Elles stimulent, mais ne donnent pas de ton au système. Avec ma célèbre CEINTURE ÉLECTRIQUE et le SUSPENSEUR ÉLECTRIQUE servant d'appui, je promets de donner à la force aux organes et de la viguer aux nerfs.

DR SANDEN, 158 RUE ST-JACQUES, MONTREAL, QUE. (5)

"LE SAMEDI" JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ Littéraire, humoristique, artistique et social. ABONNEMENT : 1 an \$2.50, 6 mois \$1.25 ; prix du numéro, 5 cts. En vente dans tous les dépôts de journaux du Canada et des États Unis. En vente à Joliette, chez A. Gervais. Tarif d'annonce, 10 cts la ligne, mesure égale. POIRIER, BESSETTE & CIE, Éditeurs-propriétaires, Rue Craig, No 516, Montréal.

FUSILS OFFRE SPECIALE. Notre nouveau Fusil le "Complete" à deux coups, se chargeant par la culasse, canon en acier anglais, laminé ou dans, mécanisme le plus moderne (platine rebondissante, extracteur automatique, choke bore modifié) avec un moyeu circulaire, calibre 12 ou 22 ; complet avec assortiment d'outils de chargement et de nettoyage, envoyé par express C.O.D. pour \$20.00 la commande doit être accompagnée de \$1.00. Envoyé timbre pour catalogue. T. W. Boyd & Son, 1683 Notre-Dame, Montréal.

ROYAL BLACKLEAD LE POLI "ROYAL BLACKLEAD" CONSERVE SON LUSTRE MÊME SUR UN POÊLE CHAUFFÉ ROUGE.

30 ans d'usage ont démontré que le "Royal" est le poli le plus économique sur le marché.

TELLIER, ROTHWELL & CIE Seuls Fabricants, MONTREAL.

VIN DE QUININE DE CAMPBELL Rend le sommeil et l'appétit pour les invalides UN TONIQUE PARFAIT RECOMMANDÉ PAR LES MÉDECINS ÉRIE LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL, ET MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE BAUME RHUMAL Le célèbre spécifique français pour la guérison des Rhumes, Consomption, Bronchite, etc. en bouteille de vente dans toutes les pharmacies et épiceries.

Inutile de vous décourager SI VOUS N'AVEZ PAS ESSAYÉ LE VIN ST MICHEL

lorsqu'il s'agit d'une maladie causée par l'appauvrissement du sang, tel que l'Anémie, la Débilité, la Faiblesse, la Dyspepsie, la Pâleur, les Maux de Tête, etc. Il faut pour obtenir une guérison immédiate prendre un remède qui attaque directement le siège de la maladie. Le sang est appauvri ou vicie ? Il faut l'enrichir et le purifier avec un tonique énergique. Le

remède tous les principes les plus propres à réparer les pertes de l'économie. Il rétablit l'harmonie des fonctions digestives en agissant l'appétit et en facilitant la digestion. Le sang, grâce à ce précieux tonique nutritif, circule, coloré, chaud et plus nourri dans les veines, le pouls se relève, les muscles se tendent et fonctionnent, les membres retrouvent leur vigueur, la tête se redresse, et le regard reprend ces étincelles qui sont l'indice de la vie.

JOHN LABATT BREWER LONDON & ALE & STOUT

Les Meilleurs Breuvages Ont obtenu la plus haute récompense sur ce continent à l'Exposition Universelle, Chicago, 1893, et une Médaille d'Or à l'Exposition de la Mi-Hiver, San Francisco, Cal., 1894. Surpassent sous tous rapports, tous les concurrents du Canada et des États-Unis, et ont obtenu HUIT AUTRES MÉDAILLES en Or, en Argent et en Bronze, aux grandes Expositions Universelles.

Prix spéciaux au Gros. ON PORTE A DOMICILE DANS TOUTE LA VILLE. Téléphonez au No 41.

S. P. CHAMPOUX, Epicier, Provisions, Vins et Liqueurs SEUL AGENT A JOLIETTE. 28 nov. 1a

INSTITUT KNEIPP, DE MONTREAL, 2082, rue Ste-Catherine, près rue Bleury.

Traitement par l'eau froide exactement appliqué suivant la méthode de l'Abbé Kneipp, pour la guérison des maladies chroniques les plus invétérées, du foie, de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie, rhumatisme, maladies nerveuses, etc. Chambres hygiéniques et pension à la Kneipp. Docteurs et Boucheuses diplômés, sous le contrôle médical du Dr L. Royer. Réservez pour conditions et autres informations.

GOMME DU... Dr ADAM 10c. Guérison instantanée du mal de dents. EN VENTE PARTOUT. Dépôt: ROD. CARRIÈRE, MONTREAL.

Ne souffrez plus, mesdames VOTRE REMÈDE EXISTE

Oui, il existe ce remède si longtemps réclamé par la science et les nombreuses malades femmes mariées ou non, riches ou pauvres Le "Beau Mal" n'est plus à craindre, car le "Régulateur de la femme", ce merveilleux spécifique découvert par le Dr J. Larivière, qui guérit toutes les maladies inhérentes à la femme donne du ton aux nerfs, purifie et fortifie le sang, donne l'appétit, facilite la digestion et prépare le système contre les effets épuisants des grandes chaleurs. Ce remède est approuvé par des médecins éminents qui en connaissent la composition, et par les certificats de milliers de personnes qui ont été guéries.

Souffrez vous, mesdames, depuis peu ou depuis longtemps, ce remède vous guérira infailliblement. Avez-vous besoin d'un bon emplot, demandez à votre pharmacien mes "Female Plasters" ou écrivez pour ces deux remèdes au propriétaire, DR J. LARIVIÈRE, Manville, R. I.

ETABLIE EN 1846 La Fonderie de Joliette, JOLIETTE, P. Q.

DU NOUVEAU POUR 1897 Cette manufacture offre en vente un grand nombre de Moulins à Battre pour deux chevaux. Moulins qui vanne à un cheval. Hache Paille No 12 à la main ou avec deux chevaux. Hache Paille No 9 à la main ou avec un cheval. Hache Légumes. Charrees en acier et en fonte. 9 mai 1a.

L. Z. MAGNAN, MANUFACTURIER DE Biscuits et sucreries DE TOUTES SORTES EN GROS SEULEMENT JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des commandes pour fournir aux marchands d'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE DE JOLIETTE ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains, le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse a été faite et démontre sa haute qualité.

Essayez-le. 1er Jan. 97 la

L'EAU de FLORIDE de MURRAY & LANMAN

Le plus doux, le plus délicieux, le plus rafraîchissant et le plus persistant de tous les Parfums pour lo Mouchoir, la Toilette et le Bain.

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS, DROGUISTES, PARFUMEURS ET HÉRÉCIANTS.

La consommation guérie. Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Pommons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyez par la poste un timbre et votre adresse. Mentionnez ce journal.

W. A. NOYES, 820 Powers' Block, Rochester, N.-Y. 26 nov. 97

MouLURES ET ENCADREMENT La librairie du Sacré-Cœur, tenue par Albert Gervais, a toujours en vente un lot de mouLures de toutes sortes et de toutes qualités. MouLure dorée, uni, gravée, polie, oxidée. MouLure rose. MouLure noire. de toutes largeurs, depuis 3 cts à 25 cts le pied. Cadres de tous genres, chromos, images. On se charge aussi de l'encadrement à des prix très modérés. Apportez vos commandes qui seront exécutées promptement à la Librairie du Sacré-Cœur, Joliette, P. Q.

N. Léveillé MARCHAND-TAILLEUR Employé pendant 18 ans à la maison L. C. DeTonnacourt, 138 1/2 RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL. Toujours en magasin un grand assortiment de Draps, Casimirs, Tweeds de première qualité et de Parons les plus nouveaux. Meilleur marché que partout ailleurs. Coupe parfaite et garantie. Une visite de votre part est sollicitée. 13 fév 1a.

The "D. & L." Menthol Plaster J'ai fait usage de votre Emplâtre Menthol "D. & L." pour des maux de tête très violents, ainsi que dans un cas de rhumatisme, et je le recommande comme un remède efficace, et des plus sûrs. J'en ai retiré tout le bénéfice. A. LAPOSTOLLE, Elizabethville, Ont.

Prix 25c. DAVIS & LAWRENCE CO., LTD. Propriétaires, Montréal.